

Paris, le 16 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conflit au Moyen-Orient : Pact'Alim appelle à une juste répercussion des hausses de coûts

Dans le contexte du conflit au Moyen-Orient, Pact'Alim appelle à une juste répercussion des surcoûts supportés par les entreprises et se félicite de l'ouverture du Ministre Serge Papin à la question de la réouverture des discussions commerciales.

Pour Pact'Alim, porte-parole des 3 000 PME et ETI de l'alimentation, cette prise de position constitue un signal important. Elle traduit la nécessité de prendre en compte une situation exceptionnelle, intervenue au moment même où s'achevaient les négociations commerciales 2026, et qui n'a donc pas pu être intégrée dans les accords récemment conclus.

Depuis le déclenchement du conflit, les entreprises font désormais face à une hausse brutale de leurs coûts, ainsi qu'à des perturbations d'approvisionnement liées notamment à la situation au détroit d'Ormuz. Selon les données de l'Insee, l'indice des prix à l'importation des produits industriels a bondi de 7,9% en mars par rapport au mois précédent.

Pour les PME et ETI françaises de l'alimentation, l'impact est particulièrement sensible sur les emballages, qui représentent en temps normal entre 10 et 20% de leur prix de revient. Or, les emballages plastiques enregistrent des hausses de 15 à plus de 30% selon les polymères et résines tandis que les emballages métalliques augmentent de 10 à 20% et des hausses sur les autres matériaux d'emballages sont vraisemblablement attendues. À ces évolutions s'ajoutent les surcoûts de transport maritime et routier, créant une pression supplémentaire sur des équilibres économiques fragiles.

Pour Jérôme Foucault, Président de Pact'Alim : *« Il faut que ces surcoûts puissent être loyalement et effectivement répercutés au plus vite. Les enjeux sont le maintien de notre capacité de production, la pérennité de nos entreprises et des filières agricoles et de la pêche et au final de notre souveraineté alimentaire ».*

Les impacts économiques de la situation actuelle rappellent, avec désormais une intensité accrue, ceux constatés lors de la guerre en Ukraine. Cette situation justifie une



réponse rapide, concrète et responsable de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire. Les accords commerciaux conclus ces dernières semaines, tout comme les contrats de fabrication de produits à marque de distributeur (MDD), ne peuvent rester déconnectés de la réalité des surcoûts désormais supportés par les entreprises.

Pact'Alim appelle à ce que la grande distribution prenne pleinement sa part dans la prise en compte de cette nouvelle donne économique dans l'intérêt de notre souveraineté alimentaire et sera particulièrement attentive aux suites qui seront données.

À propos de Pact'Alim :

Pact'Alim porte la voix des PME & ETI françaises de l'alimentation.

Les plus de 3 000 PME et ETI représentent 53% du chiffre d'affaires (132 milliards) et 61% de l'emploi (292 000 salariés) de l'industrie alimentaire. Au cœur de l'alimentation quotidienne des Français et premier débouché de l'agriculture et de la pêche, ces entreprises jouent un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et sont les fers de lance des transitions alimentaires et écologiques

www.pactalim.fr



**Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM - Service de Presse de Pact'Alim
vous remercient de votre attention.
Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : adocom@adocom.fr**